



# Cahier des charges : conception et la réalisation de l'exposition « REYDECA »

## 1. Qui sommes-nous ?

Reyssouze & Affluents est une structure publique qui assure la gestion, l'entretien et la restauration de la Reyssouze et de ses affluents. Sur délégation de Grand Bourg Agglomération (GBA) et de la Communauté de Commune Bresse et Saône (CCBS), nous exerçons la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI).

### **Cela se traduit par la mise en œuvre de multiples actions :**

- L'étude et la mise en œuvre de plans de gestion de milieux sensibles pour définir et protéger les zones prioritaires : Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides, Trame Turquoise ...
- La réalisation de travaux de restauration sur les rivières et sur les milieux humides, indispensables à leur fonctionnement et à la prévention des inondations : restauration de zones d'expansion de crue, du tracé, du lit, des berges de la rivière, création ou restauration de mares ou de haies ...
- Le suivi et l'entretien d'infrastructures liées à la prévention des inondations : certaines vannes dont le syndicat est propriétaire, digues de Bresse Vallons.
- Des actions de restauration et d'entretien de la végétation des bords de cours d'eau et de protection des berges : plantation de ripisylve, retrait ou fixation d'embâcles, installation de clôtures pour le bétail, réalisation de passages à gué ...
- L'amélioration de la compréhension du fonctionnement de nos cours d'eau via l'observatoire des eaux de surface : suivi des hauteurs d'eau, débit, température ...
- L'organisation du dialogue avec les citoyens pour enrichir la vision des élus et des techniciens : l'observatoire participatif Cœur Reyssouze, le groupe citoyen, la mise en œuvre de concertations dans le cadre de nos projets ...
- La sensibilisation du grand public aux milieux aquatiques et à leur protection : animations scolaires, sorties et événements grand public, réalisation de supports pédagogiques (panneaux d'information, livrets, plaquettes...), alimentation de supports de communication (site Internet, réseaux sociaux ...) ...

## 2. Contexte et présentation du projet

Depuis 2023, Reyssouze & Affluents mène un projet d'envergure de restauration des rivières à Bourg-en-Bresse nommé « REYDECA » pour Reyssouze, Dévorah et Canal.



Les rivières de Bourg-en-Bresse ont été fortement modifiées par et pour l'Homme, notamment à partir des années 50 :

- La Reyssouze a vu son cours dévié plusieurs fois. Elle est canalisée par endroit et son débit est réglé par un ensemble de vannes. Dans les secteurs moins urbains, elle a été curée, élargie et rectifiée (mise en ligne droite) plusieurs fois ;
- Le Dévorah a vu son tracé remodelé, son lit élargi et ses méandres supprimés. Le vaste marais qui l'entourait a été en grande partie drainé et est aujourd'hui cultivé ou urbanisé ;
- Le Cosne traverse aujourd'hui discrètement la ville, intégralement enfoui sous les routes et bâtiments.

Ces modifications ajoutées les unes aux autres ont fini par créer des dysfonctionnements conséquents sur ces systèmes naturels :

- Envasement des lits ;
- Difficultés de régulation des eaux en quantité et qualité ;
- Déconnexion des cours d'eau et des zones humides qui leurs sont normalement associées, permettant de ralentir les crues, recharger les nappes phréatiques et filtrer les eaux ;
- Forte diminution de la biodiversité vivant dans et autour des cours d'eau.

Les travaux de réhabilitation menés visent à redonner aux milieux aquatiques un fonctionnement plus équilibré et naturel.

Les travaux touchent à leur fin : pour remercier les habitants de Bourg-en-Bresse et les inviter à découvrir ces espaces restaurés, plusieurs événements auront lieu entre juin et début juillet 2025 :

- Juin : une exposition à la Maison de la Culture et de la Citoyenneté et un ensemble d'animations pédagogiques et ludiques ;
- Mi-juin : deux semaines de « Classes Rivière » au parc de loisirs de Bouvent pour les écoles de Bourg-en-Bresse et de Montagnat pour sensibiliser les élèves aux milieux aquatiques ;
- 4 au 6 juillet : « Aux Sons de l'Eau », un ensemble de spectacles proposés gratuitement en ville en partenariat avec la Scène Nationale de Bourg-en-Bresse et la Maison de la Jeunesse et de la Culture de Bourg-en-Bresse.

Ce cahier des charges porte sur l'exposition qui se tiendra à la MCC de Bourg-en-Bresse du 2 juin au 6 juillet 2025.

### 3. Objectifs de l'exposition

Cette exposition vise à :

- **Expliquer les travaux de restauration des rivières à Bourg-en-Bresse,**
- **Sensibiliser le public à la préservation des milieux aquatiques,**
- **Inviter à découvrir les nouveaux espaces créés et fidéliser les visiteurs.**

Ces 3 principaux objectifs se déclinent en objectifs secondaires :



- Vulgariser et informer sur les travaux de restauration ;
- Sensibiliser à la préservation et restauration des rivières ;
- Inviter le public à découvrir les nouveaux espaces aménagés ;
- Garder une trace de la Reyssouze aujourd'hui ;
- Se projeter sur le lien entre la rivière et la ville en 2050 ;
- Fidéliser les visiteurs : renvoi vers la newsletter, l'application Cœur Reyssouze, les événements à venir.

#### **4. Publics cibles**

L'exposition ciblera en priorité les jeunes adultes (16-25 ans).

Si ce public sera au cœur de la conception des supports d'exposition, elle doit cependant rester attractive pour les autres tranches d'âges.

#### **5. Contenu et messages clés**

Cette exposition doit montrer que chacun, en son temps, a fait les choix qui étaient les plus judicieux pour l'aménagement des rivières, avec les connaissances disponibles à ce moment. Les travaux réalisés aujourd'hui doivent donc être expliqués comme une suite logique ancrée dans son temps, qui ne vient pas en contradiction avec les réalisations passées.

Voici une déclinaison de ces messages :

- Ville et nature peuvent coexister en harmonie ;
- Il faut s'adapter localement au changement climatique ;
- Les services rendus par les milieux humides sont précieux et indispensables.

#### **6. Positionnement et ton de l'exposition**

- Ton : positif, pragmatique, factuel, intergénérationnel, solidaire.
- Storytelling : l'entrée se fera par périodes historiques ayant marqué la rivière, racontées par des habitants fictifs de ces époques qui expliciteront les défis auxquels ils doivent faire face et les aménagements (réels) réalisés sur les rivières à ces périodes. Des liens vers des figures réelles, via des témoignages vidéo/audio, ou des archives, accessibles par QR code devront être réalisés.
- Dans le cadre d'un partenariat avec les Géomètres Experts, un panneau devra porter sur les outils techniques à disposition des professionnels aujourd'hui pour étudier et restaurer les cours d'eau.



- Une partie de l'exposition doit permettre aux visiteurs de s'exprimer sur la rivière aujourd'hui, et sur une vision de la rivière en ville à l'horizon 2050.

## 7. Supports et formats attendus

- Panneaux d'information, format et matériaux libres ;
- Contenus supplémentaires via QR Code ;
- Déclinaison des supports pour une communication spécifique sur les réseaux sociaux afin d'interpeler notre cœur de cible.

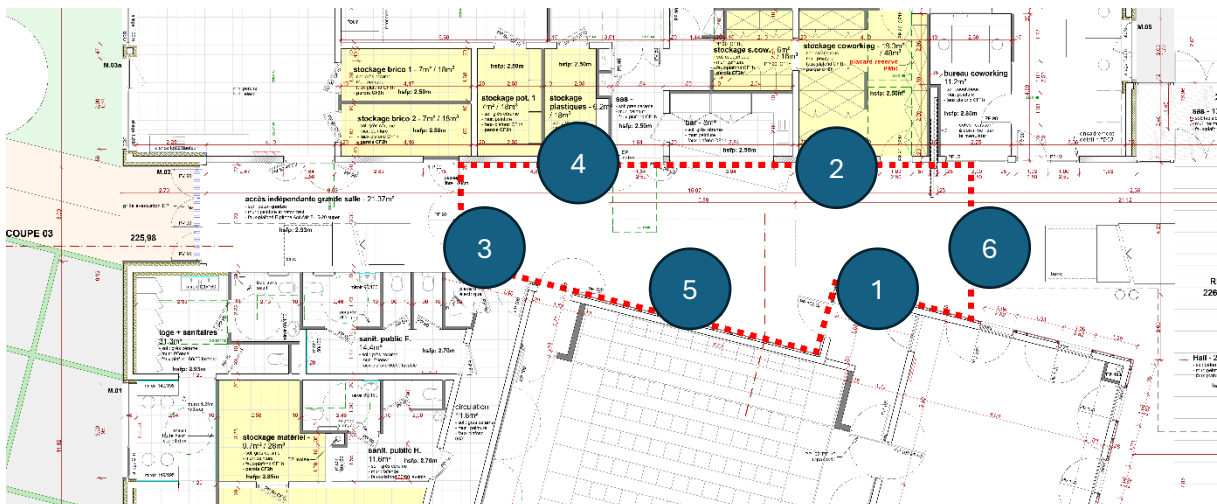
<p><b>Espace 1</b>                  Les premiers habitants et la Bresse = marais et bois</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire connaissance avec les rivières les rivières de Bourg</li> <li>• Comment fonctionne une rivière naturelle</li> <li>• Les premiers aménagements (drainage)</li> </ul>	<p><b>Espace 2</b>                  Le Moyen-âge :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les premiers aménagements du cours d'eau : moulin, lavoirs, les sources ...</li> </ul> <p>Epoque « pré-industrielle » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les tanneries</li> <li>• Cours d'eau = égouts</li> </ul>	<p><b>Espace 3</b>                  Espace destiné à l'information (Programme de la maison de projet, Aux Sons de l'eau + newsletter ...)</p>
<p><b>Espace 4</b>                  Révolution industrielle + 30 glorieuses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Remembrement</li> <li>• Canalisation</li> <li>• Rivières mises en souterrain</li> </ul>	<p><b>Espace 5</b>                  Les rivières aujourd'hui :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pourquoi on fait nos travaux</li> <li>• Solutions fondées sur la nature</li> <li>• Allier ville et nature</li> </ul>	<p><b>Espace 6</b>                  Libre expression :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La rivière aujourd'hui</li> <li>• La rivière en 2050</li> </ul>



	<ul style="list-style-type: none"><li>• Adaptation au changement climatique</li><li>• C'est normal que l'eau déborde : culture du risque inondation</li></ul> <p>+ Panneau géomètres</p>	
--	--	--

## 8. Contraintes techniques et logistiques

- Adaptation aux espaces de la MCC mais possibilité d'itinérance : cimaise, œillet ...
- Intégration de QR codes et supports numériques
- Respect des normes de sécurité
- Respect de la charte graphique du syndicat
- Fourniture des fichiers sources libres de droits
- Espace dédié : voir le plan et les photos.



## 9. Calendrier et livrables

- Remise des offres avant le vendredi 7 mars 2025 ;
- Conception : mars-avril-mai 2025 (points d'étapes réguliers et phases de validation à prévoir) ;
- Réalisation et installation : mai 2025 ;
- Ouverture de l'exposition : 2 juin 2025.

## 10. Budget

Enveloppe budgétaire maximale : 14 000€ HT.

Votre contact : Emilie AUDOUX –  
[emilie.audoux@syndicat-reyssouze.fr](mailto:emilie.audoux@syndicat-reyssouze.fr)  
06 58 36 19 38

Reyssouze & Affluents – 15 place de la  
Résistance – 01340 Montrevel-en-Bresse



Ce tarif comprend la partie recherche, création graphique et l'impression / réalisation des supports.

#### **11. Critères de sélection du prestataire**

- Respect du budget et des délais (50%)
- Expérience et adaptation au contexte local (25%)
- Créativité et capacité à engager la cible (15%)
- Utilisation de matériaux respectueux de l'environnement (10%)